



**CÉGEP DE
LANAUDIÈRE**

TER-P25-26-6829

Cégep de Lanaudière à Terrebonne

Conseiller-ère en services adaptés

Service des affaires étudiantes

**Ici,
c'est
toi.**

AFFICHAGE

Début d'affichage : 27 avril 2026

Fin d'affichage : 8 mai 2026 à 16 h

L'ORGANISATION

Le **Cégep de Lanaudière** est unique. Sous l'égide d'une seule direction générale, il comprend trois collèges: Joliette, L'Assomption et Terrebonne, ainsi qu'un siège social à Repentigny. La région de Lanaudière ne cesse de croître et son cégep régional en fait tout autant afin de pleinement jouer son rôle de partenaire majeur dans le développement socioéconomique. Les personnes employées ont à cœur la réussite des personnes étudiantes. Nous offrons actuellement une cinquantaine de programmes de formation répartis parmi les trois collèges et nous comptons près de 7000 personnes étudiantes.

LES AVANTAGES DE TRAVAILLER AU CÉGEP DE LANAUDIÈRE *

- 4 semaines de vacances offertes après une année de service;
- 7 journées maladie et 13 jours fériés;
- Régime de retraite avantageux et assurances collectives;
- Programme d'aide aux personnes employées;
- Programme de télétravail pour les postes admissibles;
- Possibilité de semaine de travail réduite;
- Plan de développement des compétences;
- Accès à une salle de conditionnement physique;
- Accès à un stationnement et transports en commun à proximité;
- Centre de la petite enfance en milieu travail (L'Assomption et Joliette)

*Certains avantages ne s'appliquent pas à certains postes et remplacements

**Restez
informé!**



Inscrivez-vous à notre Alerte-Emploi



Cégep de Lanaudière



cegepjoliette | cegeplassomption | cegepterbonne

DESCRIPTION DU POSTE

Les emplois de conseillère ou conseiller en services adaptés comportent des fonctions d'analyse, de soutien, d'animation et de conseil relatifs aux personnes étudiantes en situation de handicap ainsi que celles ayant des besoins particuliers qui nécessitent des adaptations. La personne conseillère en services adaptés collabore à la planification, au développement, à l'implantation et à l'évaluation de l'organisation et de l'offre de services à ces personnes étudiantes, en plus d'assurer des fonctions d'accueil, de référence et de soutien aux apprentissages.

Pour connaître les tâches et les attributions caractéristiques de cette classe d'emploi, veuillez consulter le plan de classification du [Personnel professionnel – Comité patronal de négociation des collèges \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca)

Dans le cadre de ses fonctions, la personne sera appelée plus précisément à :

- Accueillir les étudiantes et étudiants en situation de handicap qui demandent des services ou qui sont recommandés par les enseignantes et enseignants ou autres intervenantes et intervenants;
- Élaborer et mettre en œuvre un plan individuel d'intervention qui tient compte du diagnostic identifié par un professionnel et qui détermine les services, les accommodements, les aménagements pédagogiques et les appareils requis pour les étudiantes et étudiants inscrits au service, après avoir procédé à l'évaluation de leurs forces et de leurs besoins;
- Assurer un suivi auprès des étudiantes et étudiants, lors de rencontres individuelles ou de groupe, et proposer des stratégies et des mesures d'aide qui favoriseront le développement de leur autonomie et l'utilisation de leurs ressources personnelles pour faire face à leurs défis d'adaptation;
- Collaborer avec les parents des étudiantes et étudiants du service et les professionnels qui travaillent auprès d'eux dans les organismes du milieu de l'éducation, de santé ou sociocommunautaires pour la mise en œuvre du plan individuel d'intervention ou pour assurer un meilleur suivi;
- Tenir à jour le dossier de l'étudiante et de l'étudiant en participant à la cueillette de l'information et à la révision du plan d'intervention;
- Dépister, évaluer et accompagner les élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'apprentissage;
- Intervenir pour désamorcer des situations de crise ou d'urgence et proposer des pistes de solution;
- Recommander les mesures spéciales mises en œuvre lors de la passation des épreuves ministérielles;
- Veiller à ce que l'environnement, les outils technologiques et pédagogiques soient adaptés et proposer des stratégies afin de favoriser les apprentissages, la persévérance, la motivation et la réussite des étudiants bénéficiant des services adaptés ou ayant des besoins particuliers ;
- Au besoin, assurer la surveillance d'examen.

Dans le cadre d'interventions auprès du personnel du collège :

- Soutenir l'enseignante et l'enseignant, en participant avec lui et les conseillers pédagogiques, à l'élaboration, l'adaptation et la mise en œuvre de stratégies pédagogiques et de projets visant à favoriser la réussite des étudiants susceptibles de présenter des difficultés d'apprentissage;
- Soutenir l'enseignante et l'enseignant dans ses interventions relationnelles auprès des étudiantes et des étudiants concernés, expliquer les mesures d'accommodement envisagées et convenir de leur application;
- Collaborer avec d'autres professionnels ou techniciens du collège, à la mise en place de services adaptés aux besoins des étudiants ;
- Planifier, organiser et animer des activités de formation, proposer des stratégies pour intervenir auprès des étudiants en difficulté d'apprentissage, les guider dans le choix d'attitudes et d'approches pour faciliter la démarche d'apprentissage;
- Préparer et animer des ateliers de sensibilisation et d'information à propos des responsabilités légales, des attitudes et des pratiques pédagogiques favorables à l'intégration et à la réussite des étudiants et étudiantes en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers, des troubles d'apprentissage, des outils de dépistage, des outils technologiques, à l'attention des différentes personnes appelées à intervenir auprès des étudiantes et des étudiants présentant des défis sur le plan de l'apprentissage.

Dans le cadre d'interventions au sein du service :

- Analyser les pratiques actuelles du service et émettre des recommandations;
- Collaborer avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions, et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs;

- Participer aux rencontres d'équipe;
- Recruter et assurer un suivi auprès des personnes-ressources (lecteurs, accompagnateurs, etc.) appelées à agir directement en soutien à l'étudiant;
- Assurer une veille de l'information en lien avec les recherches, le développement et le déploiement des services pour les nouvelles populations en situation de handicap ou en besoin particulier et en assurer la diffusion auprès des intervenants du collège;
- Créer des liens avec des intervenants et intervenantes et auprès d'organismes de la région offrant des services en éducation, en santé et des services sociaux, y recommander les étudiants et étudiantes au besoin et s'assurer du suivi de leurs dossiers;
- Assurer la représentation extérieure des services adaptés dans les champs relevant de son domaine d'intervention.

Dans le cadre d'interventions de nature cléricale :

- Maintenir à jour les dossiers cliniques dont elle a la responsabilité;
- Faire le bilan et le plan annuel du service et si requis, proposer de nouveaux services pour la clientèle dont elle a la responsabilité;
- Produire les rapports d'intervention (PIO) et assurer le suivi requis par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) pour l'accès à des services particuliers ainsi que tous les documents requis pour le financement du MES et du service;
- Produire des statistiques pouvant contribuer à l'évaluation de la qualité des services offerts.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

EXIGENCES

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment en enseignement en adaptation scolaire, en psychoéducation, en service social ou en psychologie. Toute autre formation universitaire jugée pertinente jumelée à une expérience significative dans le milieu de l'éducation pourrait être considérée.

Autres conditions exigées par le collège :

- Avoir une bonne connaissance des clientèles adolescentes et jeunes adultes (notamment TDA/H, TSA et autres problématiques relevant de la santé mentale et des troubles d'apprentissage) et des accommodements appropriés pour cette clientèle;
- Posséder une expérience significative auprès des clientèles vivant avec des problèmes de santé mentale et des troubles d'apprentissage;
- Démontrer une aisance dans la gestion de crise psychosociale;
- Avoir une grande facilité à communiquer et à vulgariser les différentes problématiques de santé mentale et des troubles d'apprentissage;
- Avoir une grande facilité à communiquer et vulgariser les défis d'adaptation des étudiants bénéficiant des services adaptés;
- Connaissance du milieu de l'éducation, idéalement du milieu collégial;
- Connaissance de la pédagogie inclusive;
- Capacité à développer des outils pédagogiques adaptés;
- Faire preuve d'un grand sens d'adaptation, d'initiative et d'autonomie dans un contexte de travail sous pression;
- Avoir de bonnes attitudes pour le travail d'équipe et des aptitudes pour accompagner les personnes enseignantes et animer des groupes;
- Faire preuve de discrétion, de rigueur et de souplesse dans l'organisation de son horaire;
- Connaissance des partenaires du réseau de la Santé et des Services sociaux ainsi que des organismes communautaires de la région, en lien avec la nature de l'emploi;
- Bonne maîtrise du français oral et écrit.

TEST REQUIS

Test de français, note de passage établie à 60 %.

Test de Word niveau débutant, note de passage établie à 60 %

Test de Excel, niveau débutant, note de passage établie à 60 %

Rédaction

Restez
informé!



Inscrivez-vous à notre Alerte-Emploi



Cégep de Lanaudière



cegepjoliette | cegeplassomption | cegepterbonne

REMARQUES

Le Cégep de Lanaudière applique un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les membres des minorités visibles et ethniques, ainsi que les personnes autochtones à présenter leur candidature.

Dans le cadre de ce programme, les personnes handicapées désirant obtenir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection sont invitées à communiquer avec nous par courriel à soutiencvmanager@cegep-lanaudiere.qc.ca ou par téléphone à 450-470-0911, poste 7234.

RENSEIGNEMENTS UTILES POUR LES CANDIDATS OU CANDIDATES PROVENANT DE L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC ET DÉSIRANT TRAVAILLER AU CL :

Il n'est pas nécessaire d'avoir un diplôme québécois, mais vous devez avoir obtenu une évaluation comparative délivrée par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.

[Faire reconnaître ses compétences acquises à l'étranger | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature, mais ne communiquerons qu'avec celles retenues pour une entrevue.

DÉTAILS DU POSTE

Raison d'être du poste : Poste vacant

Lieu de travail : Terrebonne

Statut de l'emploi : Régulier à temps complet

Horaire de travail : Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30

Nombre d'heures : 35 heures par semaine

Échelle salariale : 56 670 \$ à 100 410 \$ / annuel

Entrée en fonction prévue : À déterminer

Je veux postuler!



**Restez
informé!**



Inscrivez-vous à notre Alerte-Emploi



Cégep de Lanaudière



[cegepjoliette](#) | [cegeplassomption](#) | [cegepterrebbonne](#)